

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre mai, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme DI FRANCESCO Josette, Mme JOLIVET Martine, M. Von DUNGERN Clemens, M. GASSE Roger, M. WEINLAND Robert, M. CHIALVO Michel.

Absents excusés: Mme Laetitia CHAGNON donne procuration à Mme DI FRANCESCO Josette, M. CHAPEL Antoine donne procuration à M. VANDEPUTTE Philippe, M. HAZARD Germain donne procuration à Mme JOLIVET Martine, Mme VARET Hélène.

Secrétaire de séance : Mme DI FRANCESCO Josette.

Lecture du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal du 29 mars 2019 est faite et approuvée à l'unanimité.

1. Point sur les travaux

- Aménagement de l'allée de l'église

Avant l'ouverture du conseil municipal Mme BAGOT Martine, présidente des "amis de Chérence" a présenté ses conclusions concernant les plantations le long de l'allée de l'église. En tenant compte de ces conclusions, le conseil municipal a décidé de planter 3 tilleuls de type Europea. Un banc sera installé entre deux arbres. Ultérieurement, il serait envisageable de planter quelques arbustes floraux entre les tilleuls.

- Restauration du monument aux morts

Les pierres du monument aux morts ont été décapées et rejointées, les lettres seront repeintes. Il faudra peut être prévoir une petite bordure autour des plantations le long du monument aux morts afin que la terre ne s'échappe pas lors des arrosages. Décision à prendre ultérieurement.

Les trois pierres en granit n'étant pas très esthétiques, elles seront remplacées par des pierres de Chérence.

Un problème de rouille sur les pavés apparait, il faut recontacter la société afin de procéder à un décapage et de mettre une protection.

Il faut prévoir un point d'eau afin d'arroser les plantations. Aujourd'hui Monsieur GASSE met à la disposition de la commune son point d'eau extérieur.

Une demande d'installation de deux points d'eau extérieurs, l'un au niveau du monument aux morts et l'autre au niveau du verger, sera faite auprès du syndicat.

- Marches des caves du foyer

Les travaux vont débiter. Il y aura 4 marches qui permettront de descendre vers les caves; un petit muret sera construit pour maintenir la terre ce qui permettra de réaliser une rocaille.

- Signalétique du verger :

Les plantations ont été réalisées. Des plaques seront mises aux pieds des plantes et autour des arbres pour indiquer la famille, le nom en latin et le nom en français. Coût des plaques 396€ TTC. Afin de respecter la bio diversité, une tonte différenciée est réalisée. Un règlement de l'utilisation du verger est à l'étude. Deux bancs en bois et deux poubelles ont été commandés et seront mis en place.

Signalétique de la commune: Un panneau va être mis en place au niveau du parking du foyer rural de Chérence . Au recto se trouvera le plan de Chérence avec les points suivants: se repérer, tourisme, artisanat services publics, hébergements. Le verso du panneau proposera un plan des chemins de promenade. Il reste encore du travail pour finaliser ce projet. Monsieur le Maire propose de voir sur place pour l'implantation définitive de ce panneau.

- Elagage des arbres du terrain d'aviation : Il est obligatoire d'élaguer les arbres le long de la piste 22.04 afin que le terrain puisse être utilisé. Il sera effectué en septembre. Tous les copeaux devront être ramassés. Les propriétaires des parcelles ont été avertis. Le coût de ces travaux est pris en charge par l'AAVO: 22 000€ TTC

- Travaux dans la maison communale 9 rue de la Coursoupe : Plusieurs travaux sont à prévoir dans cette maison afin d'améliorer l'isolation, rafraîchir les peintures, mettre aux dernières normes l'électricité, et revoir la plomberie.

Plusieurs devis nous sont déjà parvenus :

- coût pour le remplacement des 7 fenêtres entre 6 000€ et 9 000€
- coût pour le diagnostic électricité 470€
- coût pour la peinture entre 5 900€ et 16 000€
- coût pour la plomberie entre 5 100€ et 12 000€ mais on attend encore un devis

Monsieur le maire réunira la commission travaux afin d'étudier l'ensemble des devis. Les travaux devront débiter le plus rapidement possible pour que le logement puisse être loué en septembre.

Concernant la location, une priorité sera faite à des jeunes couples ayant des enfants allant à l'école de la Roche Guyon.

- Enfouissement des lignes : Une demande au SIERC a été faite pour l'enfouissement des lignes téléphoniques route du Chesnay et au terrain d'aviation.

2. Point sur l'Intercommunalité et des syndicats

- Fibre optique: Une réunion publique est prévue en juin à Villers en Arthies. Plusieurs communes seront concernées Villers en Arthies, Vienne en Arthies, Chérence, Saint Cyr en Arthies . En parallèle on devra avoir la 4G en 2020, information provenant de M. BRULON suite à une réunion en mairie.
- commission jeunesse : les Ept'Olympiades auront lieu le 29 juin 2019 à Wy -dit-joli-village , des affiches ont été apposées dans les villages. Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres et dans les écoles. On attend les retours.
- Syndicat des eaux : rien à signaler
- commission communication: Prochaine édition de la feuille pour septembre, les articles sur les différentes activités sportives et culturelles seront mises sur les réseaux sociaux de la CCVVS.
- La Gabelle (point d'information touristique à la Roche Guyon) est ouverte pour la saison.

- Routes : l'intercommunalité a programmé pour 800 000€ TTC de travaux des routes. Pour la commune de Chérence la route de Villers à la Goulée est prise en compte dans le programme de cette année.
- La FPU(fiscalité professionnelle unique) : Suite à une plainte de la mairie de Magny en Vexin pour un défaut de procédure, la FPU a été annulée. La CCVVS doit la revoter.

3. Points divers

- Monsieur Germain HAZARD avait proposé à Monsieur le Maire de faire un don pour la reconstruction de la cathédrale de Notre de dame de Paris. Monsieur le Maire propose, dans la mesure où les dons prévues à ce jour supportent largement les travaux de réparations de la cathédrale, de faire un don à la fondation du patrimoine si nécessaire. Il y aura accord du conseil municipal.
- Caution du 9 rue de la coursoupe: Monsieur et Madame LEROY Patrick ayant déménagé et nous rendant la maison dans un état tout à fait satisfaisant, Monsieur le Maire propose de rendre la caution dans sa totalité.
Après en avoir débattu, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour rendre la caution.
- Pour le 14 juillet Monsieur le Maire souhaite que l'ensemble du conseil municipal s'investisse dans les préparations et l'organisation de cette journée.
- Foire à tout : Les affiches sont faites ainsi que l'arrêté.
- Réunion pour la D100: pose de panneaux "radar fréquent" et revoir le circuit des bus. Une demande est faite pour une pose de chicanes ou de ralentisseur, étude faite par le conseil départemental.
- Elections : les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Les plannings de permanences ont été distribués. La tenue des listes électorales se fait désormais par l'INSEE, la synchronisation des listes entre les mairies et l'INSEE a engendré beaucoup d'erreurs. Deux de nos administrés se sont trouvés radiés. Il a fallu demander au tribunal d'instance de Pontoise l'autorisation de les réinscrire.
- Coq du monument aux morts: une demande auprès de l'usine de Bray et Lû doit être faite pour la fabrication du coq.
- Eclairage de la voie publique: une étude devra être faite pour remplacer les lampes classiques par des lampes LED.

Prochain conseil municipal: le vendredi 30 août 2019 à 20 heures.

Séance levée à 22 heures 45.

Le Maire
Philippe VANDEPUTTE

